

Epreuve comptant pour le mérite national sénior

JEUDI 20 et VENDREDI 21 JUIN 2024

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement est validé par la ligue de golf de Normandie.

Il complète le règlement général des épreuves fédérales amateurs et celui spécifique des épreuves en simple ou en double et est conforme au cahier des charges des Trophées seniors FFG 2023.

Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Trophée ouvert aux joueuses et joueurs amateurs seniors 2, ayant 50 ans ou plus à la veille de l'épreuve, soit né(e)s le 19 mai 1964 ou avant, membres de la Fédération Française de Golf (FFGolf) ou d'une fédération étrangère reconnue :

- **dont l'index n'est pas supérieur à 18,4 pour les messieurs et 21,4 pour les dames.**
- ayant fait enregistrer pour 2022 ou 2023 auprès de la FFGolf un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou l'attestation de réponse au questionnaire de santé prévu. Pour les joueurs non licenciés de la FFGolf, le certificat médical doit être fourni lors de l'inscription.
- étant à jour du règlement des frais d'inscription à tous les grands prix et trophées seniors antérieurs.
- **s'étant acquitté du "Droit de jeu fédéral"** (licenciés FFG seulement, règlement sur l'espace licencié)

L'index pris en compte est celui détenu à la **clôture des inscriptions le jeudi 06 juin 2024**. Pour les compétiteurs non licenciés de la FFGolf, l'index doit être certifié par un écrit de la fédération du joueur joint au bulletin d'inscription.

Compte tenu des heures de lever et de coucher du soleil et des impératifs pour la remise des prix, le nombre maximum d'inscriptions est fixé à 120 participants. Si ce nombre est atteint ou dépassé, 33 places minimum seront réservées aux dames (sauf manque de candidates).

Cinq places dans le champ des Dames et 15 places chez les Messieurs seront réservées pour des joueurs ou joueuses inscrits, non-classés au Mérite National Seniors et attribués par ordre des index.

Les joueuses et joueurs seront ensuite retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Seniors, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de dames indiqué ci-dessus.

En cas de dépassement du nombre de compétiteurs, une liste d'attente sera établie pour pallier aux forfaits, le choix des inscrits se fera avec les mêmes priorités que pour la liste des joueurs retenus

Des wild cards (joueurs ou joueuses dont les index sont supérieurs aux limites fixées) pour cette épreuve pourront être validées par la commission sportive du club après accord de la Ligue, dans la limite de 12 compétiteurs et en respectant le nombre maximum du champ total des joueurs, fixé ci-dessus.

Une liste des joueurs inscrits retenus pour l'épreuve à la date de clôture des inscriptions sera publiée au plus tard le lundi 10 juin 2024.

FORME DE JEU

Stroke play / 36 trous/ 18 trous par jour.

1^{er} jour : **Tour 1 le jeudi 20 juin 2024** :

2^{ème} jour: **Tour 2 le vendredi 21 juin 2024**

Départage en play-off seulement pour la première place dans chaque série (messieurs et dames) ; sur les 18, 9, 6, 3 et dernier trous pour les autres égalités. **Un classement senior 2 sera réalisé.**

ENGAGEMENT

Les inscriptions se font en ligne sur le site du golf d'Houlgate **au plus tard le jeudi 06 juin 2024, ou par courrier** en remplissant le formulaire d'inscription en ligne élaboré par le golf et obligatoirement accompagné du règlement du droit d'inscription. En accord avec la Ligue de golf de Normandie la Commission Sportive du Golf d'Houlgate se réserve le droit d'accepter ou de refuser des engagements.

Forfaits acceptés jusqu'au jeudi 2024 à minuit, au-delà les droits d'inscription ne sont pas remboursés.

PRIX

La remise des prix aura lieu le vendredi 21 juin 2024 en fin d'après-midi au club-house (l'horaire sera précisé dans la journée en fonction du déroulement de la compétition).